

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RAPPORT AU SÉNAT : L'AUGMENTATION DES DÉPENSES EN SOINS DE SANTÉ N'EST PAS SEULEMENT LIÉE AUX BABY-BOOMERS

Les médicaments vendus sur ordonnance, les progrès technologiques et les attentes croissantes des patients en sont les principaux facteurs

OTTAWA, le 21 mars 2001 – Selon un rapport de l'Institut Canadien des Actuaires à être déposé aujourd'hui même au Sénat, le vieillissement de la population n'est pas le seul facteur à l'origine de l'augmentation des dépenses en soins de santé au Canada.

« Contrairement à ce que croient bon nombre de Canadiens, le vieillissement de la population et les tendances démographiques ne sont pas les principaux facteurs à l'origine de l'augmentation des dépenses en soins de santé » a déclaré Darryl Leach, président de la Commission de pratique de l'ICA sur les soins de santé. « De fait, l'augmentation des dépenses en soins de santé est davantage attribuable à d'autres facteurs tels que la mise au point de nouveaux médicaments, les progrès technologiques et médicaux, de même que les attentes croissantes de la population canadienne en matière de prestation de soins de santé. Le vieillissement de la population ne contribue en fait qu'à amplifier le problème ».

Le mémoire de l'ICA, intitulé « [Health Care in Canada: The Impact of Population Aging](#) » sera présenté aujourd'hui au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Ce comité est à revoir le rôle du gouvernement fédéral en matière de prestation de soins de santé au Canada et est à concevoir un plan qui puisse nous permettre de faire face aux défis du 21^e siècle en matière de santé. Le comité prévoit terminer son étude, annoncée en février dernier, en décembre 2002.

Voici d'autres faits saillants du mémoire de l'ICA :

- L'accès à de meilleures données statistiques est devenu une nécessité. Pour assurer la bonne gestion du système de soins de santé, il est essentiel de déterminer le coût des diverses composantes du système et de procéder à une étude de rendement et de résultats, car « On ne peut gérer ce que l'on ne peut mesurer ».
- Il conviendrait d'envisager le financement anticipé d'une portion des frais de soins de santé, comme cela se fait dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les problèmes de financement auxquels font face les Canadiens sont davantage liés à l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus.
- Le programme d'assurance-maladie constitue un régime d'assurance. Il est essentiel que la population soit mieux renseignée au sujet des coûts liés aux soins médicaux. (Ces services ne sont pas gratuits même s'ils sont financés par l'État!) Il conviendrait de prévoir une certaine part de responsabilité financière individuelle dans le cadre de ce système.
- Il faudrait procéder à des examens actuariels périodiques des dépenses en soins de santé, comme cela se fait dans le cadre du système de retraite.

« Pour pouvoir analyser correctement les résultats éventuels (financiers ou autres) des solutions envisagées pour préserver le régime d'assurance-maladie, il faut bien comprendre les liens qui existent entre les divers déterminants de coûts » a déclaré le président de l'ICA, David Oakden. « Ce document a été préparé dans le but de mettre en lumière les secteurs nécessitant que l'on effectue, à l'aide de données plus détaillées et de méthodes appropriées, des études plus poussées de façon à pouvoir faire une projection des coûts liés au système canadien de soins de santé ».

Au sujet de l'Institut Canadien des Actuaires

L'ICA est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada et compte plus de 2 200 actuaires agréés à titre de Fellows de l'ICA. L'ICA est voué au service de la population par la prestation de services et conseils actuariels de la plus haute qualité. À cette fin, l'ICA favorise l'avancement de la science actuarielle, parraine des programmes de formation et de qualification des membres, veille à ce que les services actuariels fournis par ses membres répondent aux normes professionnelles reconnues et fournit des services aux membres afin de les

aider à s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles.

-30-

Pour plus de détails ou pour obtenir un exemplaire du mémoire de l'ICA, veuillez communiquer avec :

Natalia Williams/Jeff Connell

Media Profile

(416) 504-8464

natalia@mediaprofile.com / jeff@mediaprofile.com